

## L'ORIGINE INTESTINALE DE LA TUBERCULOSE PULMONAIRE

On n'a certainement pas encore oublié l'accueil fait à la théorie de M. Behring, telle qu'il l'a exposée, il y a deux ans, au Congrès de Cassel, en 1903.

On se souvient donc que d'après cette théorie, la tuberculose, quelle qu'en soit la localisation, serait neuf fois sur dix d'origine intestinale. Les bacilles tuberculeux pénétreraient avec le lait dans l'organisme du nourrisson et, à la faveur de la perméabilité de l'épithélium intestinal à cet âge, iraient s'établir dans les ganglions mésentériques. Plus tard, au bout de mois ou d'années, à la suite de circonstances amenant une diminution de la résistance de l'organisme, ils quitteraient les ganglions mésentériques et passeraient dans la circulation générale qui les disséminerait dans les organes. Suivant la virulence des bacilles, suivant l'organe qu'ils envahiraient, on verrait alors se développer une tuberculose méningée, ou osseuse, ou articulaire, et la tuberculose pulmonaire de l'adulte n'aurait pas d'autre origine.

Cette théorie qui substituait la tuberculose par ingestion à la classique tuberculose par inhalation, fut vivement combattue. Puis on examina les faits de plus près. Dernièrement nous faisons connaître les recherches de Bartel et celles de Weleminsky qui montraient le bien fondé de la théorie de Behring. Aujourd'hui, MM. Calmette et Guérin publient un travail dont le titre seul: "Origine intestinale de la tuberculose pulmonaire", indique suffisamment le chemin parcouru depuis la première communication de Behring. En effet, la conclusion que MM. Calmette et Guérin tirent de leurs expériences est très nette, à savoir que, *dans l'immense majorité des cas, la tuberculose pulmonaire ne se contracte pas par inhalation, mais bien par ingestion de poussières ou de produits bacillifères.*

Cette conclusion est tirée de deux séries d'expériences que voici:

Des chèvres adultes, en état de gestation avancée, sont inoculées dans les mamelles avec des cultures tuberculeuses de diverses origines (bovine, humaine, aviaire, phléolique). Pour éviter toute inoculation par infraction, les produits tubercu-